



La Banque du Canada abaisse le taux cible du financement à un jour pour le ramener à 1¼ %

OTTAWA – La Banque du Canada a annoncé aujourd’hui qu’elle abaisse le taux cible du financement à un jour de 50 points de base pour le ramener à 1¼ %. Le taux officiel d’escompte s’établit donc à 1½ %, et le taux de rémunération des dépôts, à 1 %.

Bien que l’économie canadienne tourne près de son potentiel et que l’inflation soit à la cible, le virus COVID-19 constitue un choc négatif substantiel pour les perspectives canadiennes et mondiales, et les autorités monétaires et budgétaires réagissent.

Avant l’éclosion de la maladie, l’économie mondiale montrait des signes de stabilisation, comme la Banque l’avait projeté dans le *Rapport sur la politique monétaire* (RPM) de janvier. Cependant, le COVID-19 représente une menace considérable pour la santé des gens dans un nombre croissant de pays. Par conséquent, l’activité économique a fortement diminué dans certaines régions, et les chaînes d’approvisionnement ont été perturbées. Cela a tiré vers le bas les prix des produits de base et le dollar canadien s’est déprécié. Les marchés mondiaux réagissent à la propagation du virus en réévaluant les risques pour un large éventail d’actifs, ce qui rend les conditions financières moins accommodantes. Il est probable que la confiance des entreprises et des consommateurs se détériorera à mesure que le virus se propage, ce qui déprimera davantage l’activité.

Au Canada, la croissance du PIB a ralenti pour s’établir à 0,3 % au quatrième trimestre de 2019, conformément aux prévisions de la Banque, mais sa composition a été différente. La consommation a été plus forte que prévu, soutenue par une croissance vigoureuse du revenu du travail. L’investissement résidentiel a continué de progresser, quoiqu’à un rythme plus modéré que plus tôt dans l’année. En même temps, les investissements des entreprises et les exportations ont faibli.

Il devient évident que le premier trimestre de 2020 sera plus faible que la Banque s’y attendait. La dégradation des termes de l’échange du Canada, si elle se poursuit, pèsera sur la croissance du revenu. En même temps, les investissements des entreprises ne semblent pas se redresser comme prévu après l’évolution favorable des politiques commerciales. De plus, les barrages de voies ferrées, les grèves des enseignants en Ontario et les tempêtes hivernales dans certaines régions ralentissent l’activité économique au premier trimestre.

L’inflation mesurée par l’IPC en janvier a été plus forte que prévu, en raison de facteurs temporaires. Les mesures de l’inflation fondamentale demeurent toutes autour de 2 %, ce qui cadre avec une économie qui fonctionne près de son potentiel.

Compte tenu de tous ces facteurs, les perspectives sont nettement plus faibles qu’elles ne l’étaient en janvier. À mesure que la situation évolue, le Conseil de direction se tient prêt à ajuster de nouveau la politique monétaire au besoin pour soutenir la croissance économique et maintenir l’inflation à la cible. Bien que les marchés continuent de bien fonctionner, la Banque continuera de veiller à ce que le système financier canadien dispose de liquidités suffisantes.

La Banque continue de surveiller de près les conditions économiques et financières, en coordination avec les autres banques centrales et les autorités budgétaires du G7.

Note d'information

La prochaine date d'établissement du taux cible du financement à un jour est le 15 avril 2020. Le RPM que la Banque publiera au même moment contiendra la nouvelle projection pour l'économie et l'inflation ainsi qu'une analyse des risques connexes.